



# l'Actu Communale

N°2 - Mars 2022

## Sommaire

### EDITO DE L'ADJOINTE

- Budget communal

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

- Droit de préemption
- Commissions communales
- Police municipale
- Comptes administratifs
- Taux d'imposition 2022
- Budgets 2022
- Subventions
- Convention Préfecture

### INFOS PRATIQUES

- Cadastre
- Service des impôts
- Elections Présidentielles
- Saisonniers
- Solidarité Ukraine
- Incivilités
- Plantations
- Conseil Local des Jeunes
- Séance de travail
- Géraniums campagne
- Nettoyage de printemps
- Bruit de voisinage
- Bibliothèque
- Agenda

### ECONOMIE

- Succession tabac
- PROXI - Fromages
- Commerces ambulants

Mairie de  
STEINBOURG

Place du  
Général De Gaulle  
67790 STEINBOURG

☎ 03 88 91 15 61  
mairie@steinbourg.fr

[www.steinbourg.fr](http://www.steinbourg.fr)



Commune de  
Steinbourg



## Chères Steinbourgeoises, chers Steinbourgeois,

Le mois de mars annonce non seulement le printemps mais également la mise en place du budget communal pour l'année à venir.

L'exercice de l'équilibre communal a particulièrement été difficile à trouver car la Préfecture nous a mis dans l'obligation d'inscrire en dépenses la dette de 98 500 euros réclamée par les investisseurs ayant construits les Villas Edéniales malgré les différents recours engagés. La

commune avait adhéré à ce groupement suite à une présentation du concept fort intéressant lors d'un conseil municipal en 2009. La commune s'est retirée de ce dispositif depuis le 31 décembre 2021 afin d'arrêter d'être solidaire de la dette.

Pour maintenir les aides aux associations, le fonctionnement de nos écoles ou encore pour soutenir les différentes manifestations dans notre commune, sans impacter les taux d'imposition, il a fallu faire le choix de réduire les investissements.

Mais la situation économique de notre village nous redonne le sourire avec la reprise du Tabac depuis quelques semaines ou la présence des Fromages de Mathieu (maître fromager-affineur à Neubourg) au sein du magasin Proxi. Par ailleurs, le local commercial de la maison Heschung est sur le point de trouver un nouveau propriétaire.

Malgré les nouvelles internationales qui pèsent sur le moral de tous, je souhaite vous transmettre mon enthousiasme quant à la reprise d'une vie sans masque, pass'sanitaire et autres contraintes.

*Emmer hoffnung parldde !*

Céline TIOUTIOU

## Séance du Conseil Municipal du 23 mars 2022

### DROIT DE PREEMPTION

Le Conseil municipal décide de ne pas intervenir dans la vente de deux immeubles rue du Château d'eau et rue des Bouchers. L'assemblée décide d'exercer le droit de préférence pour l'acquisition d'une parcelle boisée de 14,56 ares.

### COMMISSIONS COMMUNALES

Les membres du Conseil municipal décident de la modification du nombre de conseillers au sein des commissions communales « B / Commission finance » et « C / Commission environnement ». L'intégration d'un conseiller dans chaque commission a été effectuée.

### CONVENTION POLICE MUNICIPALE

L'assemblée valide le renouvellement de la convention à conclure avec la ville de Saverne pour la mise à disposition de la police municipale. A titre d'information, bilan des activités en 2021 :

- 96 heures de présence dans la commune
- 8 contrôles de vitesse
- 7 mises en fourrière
- 28 infractions au code de la route relevées
- 6 procédures liées aux déchets sauvages

Il est rappelé que le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est affiché à l'extérieur de la mairie et que celui-ci est consultable sur le site de la Commune.

# Séance du Conseil Municipal du 23 mars 2022

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Les membres votent l'approbation des comptes 2021 et donnent décharge à Mme le Maire pour les opérations financières effectuées pour le budget communal et pour le budget annexe du port de plaisance.

Le déficit du budget communal de 118 245 € et l'excédent du budget annexe de 6 635 € seront repris dans les budgets respectifs de 2022.

Les membres valident également les comptes de gestion dressés par les services de la Trésorerie qui présentent les mêmes résultats.

## TAUX D'IMPOSITION 2022

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition fixés en 2021 :

Taxe foncier bâti	22,42 %
Taxe foncier non bâti	37,30 %

## BUDGETS 2022

L'assemblée approuve les projets de budgets présentés pour la commune et le budget annexe du port de plaisance. Le montant de la dette liée au litige des Villas Edeniales a été prévu en section de fonctionnement. Des travaux de remplacement de la chaudière du bâtiment périscolaire et d'installation d'un système de régulation du chauffage à la Maison des Associations sont prévus. Des dossiers de subventions seront déposés pour des travaux d'installation de matériel de vidéo projection. Les travaux seront réalisés sous réserve de l'attribution de ces subventions.

## SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide d'attribuer les subventions aux associations locales ayant des jeunes de moins de 18 ans actifs et à celles ayant organisées une manifestation en 2021.

Le Moto Club percevra également une subvention pour l'organisation d'une épreuve de Championnat Grand Est.

Le conseil municipal valide également une subvention en faveur de la Protection Civile pour l'Ukraine.

## CONVENTION AVEC LA PREFECTURE

Le conseil municipal charge Mme le Maire de souscrire un avenant à la convention conclue avec les services de la Préfecture pour la transmission des actes par voie dématérialisée. Le dispositif est déjà en place pour la transmission des arrêtés municipaux et des délibérations du conseil municipal ; il sera étendu à la transmission des documents budgétaires.

## Infos Pratiques



### CADASTRE ALSACE-MOSELLE

Un accès à distance à une importante documentation cadastrale, pour l'ensemble des trois départements d'Alsace et Moselle, est désormais possible grâce à la mise en place d'un portail en ligne. Cette documentation est consultable librement sur le site : [www.cadastre-alsace-moselle.fr](http://www.cadastre-alsace-moselle.fr)

### SERVICE DES IMPOTS FONCIERS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, le Centre Départemental des Impôts Fonciers (CDIF) de Molsheim devient le **Service Départemental des Impôts Fonciers du Bas-Rhin**.

Sa localisation reste à Molsheim. L'ensemble des services du cadastre du Bas-Rhin est regroupé sur le site : <https://www.impots.gouv.fr/portail>

### ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Le bureau de vote pour les élections présidentielles se tiendra au foyer communal (place de la mairie), les **10 et 24 avril 2022 de 8h à 19h**. Les électeurs devront obligatoirement présenter leur carte électorale ainsi qu'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire). Des panneaux électoraux ont été mis en place à différents emplacements du village : Place du Général De Gaulle, Place de la Liberté, route d'Ernolsheim, route de Saverne et rue de la Rondelle.



### RECRUTEMENT DES SAISONNIERS

La commune recrute pour les mois de **juin, juillet et août**, des jeunes saisonniers pour le désherbage, l'arrosage des massifs, la tonte et divers petits travaux d'entretien.

**Conditions** : avoir 18 ans et le permis de conduire.

Une lettre de motivation accompagnée d'un CV doit être déposée en mairie **avant le 30 avril 2022**.



## SOLIDARITE UKRAINE



Suite à la guerre en Ukraine, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place plusieurs points de collecte pour le dépôt de produits de première nécessité (aliments non périssables, produits d'hygiène et de soin, couvertures) :

- au sous-sol du foyer communal,
- au magasin Proxi,
- à la Pharmacie.

Les dons collectés ont été déposés au centre de regroupement à Saverne pour le transfert en Ukraine. Il y a eu un très grand élan de générosité pour soutenir et venir en aide à ce peuple en guerre.

## INCIVILITES

Nous faisons régulièrement face à des incivilités dans le village, mais également en forêt.

### Rappel de procédure :

- L'auteur est identifié
- Procès Verbal + amende
- Frais d'enlèvement : 200 €

## CONSEIL LOCAL DES JEUNES

Un appel est lancé aux jeunes Steinbourgeois âgés de **10 à 15 ans** pour intégrer la nouvelle équipe du Conseil Local des Jeunes à l'automne prochain. Inscription en mairie.

## SEANCE DE TRAVAIL

Le Conseil Municipal s'est retrouvé au port pour une séance de travail. Trois actions ont été menées : la plantation d'une haie, l'entretien de la bande verte et l'aménagement d'un refuge pour poissons dans le canal.



## BRUIT DE VOISINAGE

L'utilisation de matériel bruyant tel que tondeuse est règlementé par arrêté préfectoral et municipal.

### **Il est interdit d'en faire usage aux heures**

#### **suivantes :**

- les jours ouvrables avant 7h30 et après 20h
  - les samedis avant 7h30, entre 12h et 13h, après 20h
  - les dimanches et jours fériés avant 9h et après 12h
- Merci de respecter ces horaires.

## PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Une dizaine d'arbres fruitiers a été plantée près du lotissement Birkenfeld. Ce verger a été créé par les élèves du CM2 accompagnés par Monsieur Rémy ADOLFF, représentant de l'association des arboriculteurs et Monsieur Laurent HAHN, Adjoint au Maire, chargé de l'environnement.



## GERANIUMS CAMPAGNE 2022

Notre commune participe à la campagne de fleurissement organisée par le département. Une commande groupée de géraniums sera organisée à cet effet, avec distribution **le 4 mai de 9h à 12h et de 13h30 à 17h en drive, devant la mairie.**

**Variétés :** rois des balcons, demi-lierre et zonal.

**Couleurs :** rouge, rose et mauve.

**Prix :** 1,60 € / pièce (pot 13 cm)

Commandes à faire en mairie **jusqu'au 30 avril 2022.**

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Samedi 19 mars 2022, un grand nombre de bénévoles s'est mobilisé pour le nettoyage de printemps dans notre commune. Dame Nature en avait besoin... Un grand merci à tous les participants !





## Bibliothèque



## Agenda

Depuis le début de l'année, la bibliothèque municipale a organisé plusieurs animations :

- Nuit de la lecture
- Ateliers de déco pour la St Valentin
- Séances de contes pour les tout-petits
- Soirée blind-test pour la Journée de la femme



**Jeudi 7 avril et 12 mai** : bricothèque sur inscription, 17h-18h au sous-sol du foyer communal

**Dimanche 10 avril et 24 avril** : élections présidentielles, 8h-19 h au foyer communal

**Mercredi 20 avril** : Séance de contes à la bibliothèque

**Jeudi 21 avril** : Après-midi jeux de société, organisée par la CSF au foyer communal

**Dimanche 1<sup>er</sup> mai** : marche populaire, PONSE

**Dimanche 8 mai** : commémoration au monument aux morts

**Mardi 10 mai** : permanence UNIAT 14h-17h, au foyer communal

**Samedi 14 mai** : Inauguration du port de plaisance

## Economie

### TABAC STEINBOURG / LE FLASH

Bonjour à toutes et à tous, laissez-moi me présenter, **Kévin MOSNIER**, heureux successeur de Roland GEISS à la reprise du bureau de tabac de la commune.

Pardonnez-moi, mais étant franc-comtois d'origine et alsacien d'adoption depuis 2020 seulement, j'ai quelques lacunes en alsacien... Mais promis, avec le temps, ça viendra ! Rassurez-vous, le relai Poste reste en place pour récupérer ou envoyer vos différents courriers et colis. Vous pouvez également venir faire des photocopies, ou simplement prendre un café à emporter.

Le paiement de proximité, les timbres fiscaux et également les timbres amendes seront bientôt proposés. Afin de ne rien rater de l'évolution de votre commerce, n'hésitez pas à suivre la page Facebook « Tabac Le Flash ».

C'est avec grand plaisir que je vous accueillerai du **lundi au vendredi de 6h30 à 12h15** puis de **13h30 à 18h00** ainsi que le **samedi de 7h30 à 13h00**. Je vous dis à très vite et vous remercie par avance de votre visite !



### FROMAGES FRAIS AU PROXI

Le magasin Proxi propose un assortiment de fromages frais.



### COMMERCES AMBULANTS

Plusieurs commerces ambulants s'installent régulièrement à Steinbourg, près du parking de l'école :

- **Fresh Be (Burgers)**  
Tous les mercredis de 17h à 20h
- **Camion Pizza / Flam'**  
Tous les jeudis en semaine paire de 17h à 20h
- **Onuma Ya (spécialités japonaises)**  
Tous les jeudis en semaine impaire de 17h à 20h
- **Boucherie Charcuterie Wollbrett**  
Mercredi, vendredi et samedi  
(plusieurs emplacements dans le village)



Le salon de coiffure Coiff'K (1, rue de l'école) change de numéro de téléphone : ☎ 06.98.83.06.44.